

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2020

Présents : Jérôme DEBARREIX, Michel TREMEAUD, Bernard PLASSON, Joëlle JOCAILLE, Marie-Hélène COLIN, Thierry CORNELOUP, Anthony LABROSSE, Christian PACAUD, Mathilde VIDAL

Excusées : Claire LAURAS (pouvoir à Marie-Hélène COLIN), Ophélie NAUDIN (pouvoir à Jérôme DEBARREIX)

Début de la séance à 18h30

1. Approbation du Procès-Verbal du 10/09/2020 ;

Validé à l'unanimité

2. Rallye du Brionnais

Monsieur le Maire fait lecture d'une lettre du président de l'ASA Dunoise qui souhaiterait organiser une spéciale du rallye du Brionnais sur la commune le 18 juin 2021.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

3. Fonds de concours Communauté de Communes

Monsieur le Maire explique que la commission bâtiments s'est réunie dernièrement afin d'évoquer les travaux qui pourraient être financés en partie par le fonds de concours de la Communauté de Communes et subventionnés par l'appel à projet du département et la dotation d'équipement des territoires ruraux de l'Etat.

Il propose d'effectuer 15 000 € HT de travaux sur les bâtiments communaux en 2021 et de demander 20 % de subvention au Département et 20% de subvention à l'Etat. Le fonds de concours intercommunal s'élevant à 4300 €, il resterait alors 4700 € à la charge de la commune.

Des devis ont été ou vont être demandés pour le remplacement de la porte de la salle des fêtes (côté épicerie), l'installation de volets roulants à l'ancienne cantine et à la salle du conseil (côté place de l'église), l'installation d'un nouveau coffret électrique pour l'alimentation des cloches de l'église, l'aménagement de la place de la salle des fêtes, la rénovation des portes de l'ancienne école et l'installation d'une fermeture automatique à l'église.

Pour ce dernier point, Mme la secrétaire explique avoir reçu un mail de Mathilde VIDAL concernant un appel à projets de l'Etat pour la sécurisation des sites sensibles, culturels et établissements scolaires (FIPDR 2020). Une demande sera effectuée.

Joëlle JOCAILLE demande si tous les travaux pourront être effectués si les subventions ne sont pas accordées. Monsieur le Maire répond négativement et explique que la commune devra patienter jusqu'à la réponse de l'Etat et du Département avant d'entamer quelconques travaux.

Tous les devis seront étudiés le 3 décembre lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire explique également que la commission bâtiment a évoqué la vitrification du parquet de la salle des fêtes. Deux devis ont été demandés, mais le coût est très élevé. La

commission bâtiments se demande s'il ne serait pas moins coûteux de réfléchir à la pose d'un carrelage dans les années à venir.

4. Convention mise à disposition secrétaire Communauté de Communes

Monsieur le Maire explique qu'un service de remplacement et d'aide aux secrétaires de mairie est créé au sein de la communauté de communes. Ce « service d'appui aux communes », rattaché directement au DGS, est mis en place à titre expérimental, pour une durée d'un an, du 1er décembre 2020 au 30 novembre 2021.

Le Conseil Municipal décide d'y adhérer à l'unanimité.

5. Mise en place du télétravail

Madame la secrétaire explique qu'une délibération doit être prise afin de valider la mise en place du télétravail par suite de l'accord du centre de gestion.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire ajoute que contrairement au premier confinement, le secrétariat de mairie restera ouvert les mardis et les jeudis.

6. Cabinet Médical

Monsieur le Maire explique avoir rencontré Lara DI BENEDETTO, étudiante en médecine, afin d'évoquer avec elle la création d'un cabinet médical à Dyo. Ce projet la réjouit et elle est prête à y apporter son soutien et ses conseils. Elle pense que la commune ne devrait pas rechercher un jeune médecin, mais plutôt une personne déjà père ou mère de famille qui souhaiterait se mettre au vert. Selon elle, les jeunes qui sortent d'études préfèrent commencer par des remplacements en maison médicale afin d'avoir un contact avec d'autres médecins. Elle pense que ce projet à une chance d'aboutir et que la commune doit mettre en avant tous les services de proximité essentiels à une famille (école, garderie, crèche, ramassage scolaire à domicile, internet haut-débit, cinéma, ...)

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a pris contact avec Madame le Maire de Chenay le Châtel afin d'avoir des informations et des conseils sur la réalisation d'un projet identique dans leur village de 400 habitants. Une rencontre sera organisée lorsque la situation sanitaire le permettra.

Monsieur le Maire poursuit en indiquant qu'il se rendra à Auxerre le 25 février 2021 pour participer à une « journée d'actualité » du CNFPT sur le thème « La création d'un centre de santé par une collectivité : méthodes et retours d'expériences ».

Anthony LABROSSE va préparer un plan du lieu afin que des devis puissent être demandés en 2021 et ainsi en savoir plus sur le coût du projet.

7. Commissions Annexes

Joëlle JOAILLE informe le conseil qu'elle a participé à la dernière réunion du Syndicat des Eaux. La consommation a baissé, mais il y a de plus en plus de charges donc le prix de l'eau va augmenter de 2 % en 2021, soit environ 8 € pour 100m³.

Christian PACAUD a participé aux réunions du SMAAA et du SYDESL. Il explique que Daniel BERAUD, maire de Changy a été réélu au poste de président du SMAAA et que Lucien VERCHERE est le nouveau président du SYDESL.

Monsieur le Maire explique que la commune doit nommer deux représentants au comité de pilotage du PLUI. Jusqu'à présent, il participait à ces réunions avec Joëlle JOCAILLE et propose de continuer ainsi. Le conseil accepte à l'unanimité.

8. Point voirie

Bernard PLASSON évoque le problème d'un agriculteur qui ne peut plus accéder à son pré en raison d'ornières dans le chemin de terre qui mène de la route de Chêvetoux à l'impasse des Sapins. Après réflexion, le Conseil décide de remblayer une partie des ornières avec de la terre située sur le stockage de la Côte, mais insiste sur le fait que ces ornières sont souvent creusées par les roues de tracteur.

Bernard PLASSON fait part d'un devis de 480 € pour les travaux du chemin menant à la maison Forel. Les travaux seront effectués dès que la météo le permettra.

Il informe également le conseil que le déneigement sera effectué, cette année encore, par l'entreprise PETITBON de Colombier en Brionnais. Le stock de sel est suffisant pour cette saison.

Monsieur le Maire fait part de remarques concernant les courriers sur l'élagage. Il propose de repousser la date limite de 4 à 6 semaines en raison du confinement.

Michel TREMEAUD demande quand seront effectués les travaux de la route de l'étang après la chute d'un arbre. Monsieur le Maire ne connaît pas la date, mais il explique que ces travaux seront pris en charge par la Communauté de Communes.

9. Délibération Redevance Occupation Domaine Public

Madame la secrétaire explique que chaque année, le Conseil Municipal était obligé de délibérer afin de demander à Orange le versement de la Redevance d'Occupation du Domaine Public. Désormais, si le conseil municipal le souhaite, cette demande pourra être effectuée en prenant un simple arrêté.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

10. Questions diverses

Monsieur le Maire explique avoir proposé à la commission CCAS d'organiser une livraison gratuite de repas de Noël pour tous les habitants de 70 ans et +. La date du 21 et 22 novembre est retenue. Les habitants de Dyo ayant moins de 70 ans pourront également réserver ce repas pour 20 € et venir le chercher à la salle des fêtes le dimanche 22 novembre à un horaire qui reste à fixer. Un après-midi de rencontre sera également planifié quand la situation sanitaire le permettra.

En raison du confinement, des livraisons groupées de fruits et légumes et de viande sont organisées chaque mercredi avec Flavie BATTAGLIA de Gênelard et Camille THOMAS de St Symphorien des Bois. Tous les habitants de la commune ont été informés par mail ou par courrier.

Michel TREMEAUD indique que le sol de l'église vers la petite porte a été refait à la suite des dégradations consécutives à la sécheresse. Il remercie Mr SPANU qui a offert des carreaux. Deux vitraux seront remastiqués dans le tambour et 4 carreaux seront changés.

Il fait part également de remerciements de Mme CORNIC pour le travail effectué par le Conseil Municipal durant le confinement puis évoque les décorations de Noël qui seront installées durant la dernière semaine de novembre. Le Père Jean Noël a donné son accord pour que la guirlande centrale soit branchée sur l'église.

Joëlle JOCAILLE évoque le dispositif mis en place à l'école en raison de la crise sanitaire. L'entrée et la sortie se font par deux portails différents. Mr le Maire évoque le dernier conseil d'école auquel il a assisté avec Joëlle JOCAILLE. Un projet sur le cirque est en cours et les enseignantes prévoient de faire venir un chapiteau et des artistes en fin d'année scolaire. Il propose que le Conseil Municipal étudie la possibilité de leur attribuer une subvention afin de participer aux frais de ce projet.

Bernard PLASSON indique avoir demandé des devis pour un défibrillateur automatique. Deux modèles sont disponibles 1693 € 50 TTC (200 joules) et 1678 € 56 TTC (150 joules). Il explique que les électrodes enfants sont en option (148 € 95). L'armoire avec alarme coûte 181 € 20 TTC, le présentoir mural sans alarme 127 € 65 TTC. 1500 € avait été budgété en mars. Le défibrillateur sera installé dans le hall d'accueil de la mairie côté place de l'église.

Monsieur le Maire informe que la cérémonie du 11 novembre se déroulera le 11 novembre à 11 heures. En raison du confinement, la présence de public est interdite par la préfecture. Une retransmission vidéo sera effectuée.

Mathilde explique qu'un mur est écroulé dans le chemin de terre qui mène de l'impasse des loges à la route des Tours.

Monsieur le Maire indique que la prochaine séance se déroulera le jeudi 3 décembre à 18h30 à la salle des fêtes.

Fin de la séance à 20h20